

Nantes, le 12 mai 2022

Le tertiaire se rénove et retourne à l'école.

Pour que la France atteigne la neutralité carbone en 2050, le secteur de la construction doit diviser par 4 son empreinte carbone. La rénovation des bâtiments tertiaires constitue le quart de la solution. La baisse des consommations d'énergie en est le levier principal.

La loi fixe un objectif de réduction des consommations d'énergie finale d'au moins 60 % en 2050 par rapport à 2010 pour le tertiaire.

Le Décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 a instauré une obligation de rénovation pour l'ensemble des bâtiments tertiaires de France de plus de 1000 m², c'est-à-dire la plupart des lieux dans lesquels les gens travaillent ou vivent en dehors de leur logement : les bureaux, les hôtels et restaurants, les commerces, les écoles, les espaces de sports et loisirs, les lieux de santé, etc.

C'est un changement complet de nature avec une obligation de résultats. Cette obligation nécessitera l'échange de bonnes pratiques et l'intelligence collective pour avancer significativement.

Cette nouvelle obligation sera applicable par étapes, pour aboutir à une réduction de la consommation énergétique de 40 % en 2030, de 50 % en 2040, et de 60 % en 2050. La première étape aura lieu dès le 30 septembre 2022 avec la saisie obligatoire d'informations sur une plateforme nationale (dénommée OPERAT).



École du tertiaire
bas Carbone

C'est pourquoi NOVABUILD, avec le soutien de Nantes Métropole, en partenariat avec l'IFPEB et l'École Supérieure du Bois, lance l'École du Tertiaire Bas Carbone pour accompagner dans la mise en œuvre du dispositif Éco Énergie Tertiaire tous les acteurs concernés : bailleurs, locataires, gestionnaires de parc tertiaire, etc.

À partir de mai 2022, une série d'ateliers seront organisés par l'École du Tertiaire Bas Carbone, pour comprendre le dispositif, s'organiser, connaître son patrimoine et ses consommations, préparer la saisie sur la plateforme OPERAT, bâtir une stratégie et un plan d'action, enclencher les démarches et de mettre en place un suivi.

La participation à l'École du Tertiaire Bas Carbone est ouverte gratuitement sur inscription à toutes les personnes et organismes concernés en Pays de la Loire.

Pour aller plus loin, NOVABUILD a développé Parcours ABC – Action Bas Carbone, l'outil en ligne pour évaluer en quelques clics le poids carbone de ses choix de construction (outil réalisé en partenariat avec les Dirigeants Responsables de l'Ouest).

NOVABUILD

NOVABUILD est l'allié Solutions Climat de la construction, de l'aménagement et de l'immobilier en Pays de la Loire. NOVABUILD regroupe aujourd'hui près de 400 adhérents, professionnels du secteur, unis par une même volonté de construire et de rénover plus durablement, bas carbone et résilient. Les actions s'articulent autour de solutions en réponse à la raréfaction des ressources, à la perte de la biodiversité, et au dérèglement climatique, visant à atténuer et à s'adapter à ses effets. Elles se déclinent par un programme riche en animations, soutien à l'innovation, accompagnement des projets exemplaires, et une réflexion collaborative sur les sujets en émergence. [En savoir plus](#)



NOVABUILD

L'ÉCOCONSTRUCTION EST NOTRE AVENIR

Contact presse

Pierre-Yves LEGRAND • Directeur de NOVABUILD
Py.legrand@novabuild.fr • 02 72 56 80 51

L'école du tertiaire bas carbone, en partenariat avec

